

Olympe de Gouges pour la citoyenneté des femmes



1789: la "Bastille" et la Révolution, et les noms illustres de personnes qui se sont engagées pour plus de citoyenneté, et moins d'inégalités. Parmi ces personnes, il y a incontestablement Olympe de Gouges, une femme pionnière et humaniste, restée longtemps oubliée dans notre histoire nationale. Elle est le symbole des combats pour la citoyenneté des femmes, et aussi pour leur droit à l'égalité avec les hommes dans tous les domaines.

Elle a publié la "**Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne**" en 1791, en réponse à la "*Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*" du 26 août 1789, préambule de la Constitution du 3 septembre 1791. Son texte, longtemps oublié, est une référence pour la prise en compte de l'égalité femme-homme en termes de citoyenneté. "*La loi doit être la même pour toutes les citoyennes et tous les citoyens*" dit-elle.

Elle est connue pour sa phrase : "*la femme a droit de monter à l'échafaud et doit avoir le droit de monter à la tribune*". Fouquier-Tinville et les juges du Tribunal révolutionnaire lui ont donné raison pour la première partie en novembre 1793, en la condamnant à la guillotine. Mais pour la seconde partie de la phrase, il faudra attendre le 21 avril 1944, soit un siècle et demi, pour que les femmes obtiennent des droits de citoyennes à égalité avec les hommes.

Son ambition humaniste toucha de nombreux autres domaines: abolition de l'esclavage; égalité dans le mariage et droit au divorce; droits des enfants qu'elle appelle "illégitimes"; éducation des filles; ouverture de maternités; distribution de terres en friches; lutte contre la pauvreté et le chômage; accueil des vieillards, des enfants abandonnés; impôts sur "le luxe effréné", impôts sur les revenus divers ; liberté d'expression, indépendance vis-à-vis des religions; lutte contre la peine de mort ("*le sang, même des coupables, souille les révolutions*"); lutte contre le pouvoir absolu non contrôlé par le peuple avec demande de referendum auprès des citoyens et citoyennes.

Ses projets et ses critiques contre Robespierre provoquent son emprisonnement en août 1793, Privée d'avocat, elle doit assumer seule sa défense. Ses juges la traitent de "*virago*", de "*femme-homme*", qui a voulu "*politiquer*" contre les "*lois de la nature*". Le 3 novembre 1793, elle est guillotinée, place de la Révolution (renommée place de la Concorde).

Quelques jours après, le journal Le moniteur écrit: "*Elle voulut être homme d'Etat, et il semble que la loi ait puni cette conspiratrice d'avoir oublié les vertus qui conviennent à son sexe*".

Le Procureur de Paris a dit: "*rappelez-vous l'impudente Olympe de Gouges, qui, la première, institua des sociétés de femmes, et abandonna les soins du ménage pour se mêler de la République et dont la tête est tombée sous le fer vengeur des lois*".

Elle militait pour la parité, avant l'invention du mot. Les femmes en responsabilité politique de ce début de 21ème siècle (encore trop peu nombreuses et nous le déplorons), ne sont-elles pas un peu les héritières de son combat courageux, et "révolutionnaire"?

Et si Olympe de Gouges entrait un jour au Panthéon? Ne serait-ce pas un logique hommage et la reconnaissance de la justesse de son combat?

Ce serait aussi " la Patrie, reconnaissante", non pas envers ses grands hommes, mais "envers ses grands personnages" et un pas supplémentaire vers la visibilité des femmes, la moitié encore trop souvent oubliée de l'humanité.

Danièle Bouchoule, novembre 2013